Syndicat Local Pénitentiaire des Surveillant(e)s







INFO CTS

Ce mardi 15 septembre se tenait le Comité Technique Spécial au sein de notre établissement. Lors de cette instance, nous avons abordé plusieurs sujets : les ACT, les travaux, la journée continue aux cuisines et aux ateliers et la charte des temps.

Concernant les ACT, la somme de 2551€ nous est allouée pour améliorer nos conditions de travail. Le S.P.S. a donc proposé l'acquisition d'une table pique-nique à mettre vers la zone fumeur pour les collègues qui occupent les postes coupure et le service de nuit. Nous avons également souhaité l'achat de 2 nouvelles télés : une pour la salle repas et une pour le V I. Le S.P.S. propose également l'aménagement de salles de repas en bâtiment et a présenté des devis en ce sens. La directrice est favorable à cette idée et demande de trouver une salle adéquate.

L'UFAP demande que la télé de la chambre des gradés soit remplacée.

Un point sur les travaux en cours et à venir a été fait :

- Les travaux des douches devraient démarrer avant la fin de l'année.
- Le dojo devrait voir le jour dès qu'un maître d'œuvre sera trouvé. Le gymnase sera livré en 2022 2023.
- Le parc « radiocom » a été renouvelé et tous les personnels et intervenants seront équipés d'A.P.I.
- Un espace boulangerie devrait être créé au sein des ateliers. Elle permettrait d'employer une dizaine de détenus et d'en former une dizaine en même temps. A terme, la direction prévoit de faire fabriquer le pain pour le mess et la M.A. d'Auxerre au sein de cette boulangerie.

La journée continue aux ateliers permettra de diminuer les mouvements. De plus, les détenus classés aux ateliers auront plus de facilité pour se rendre aux différents rendez-vous.

Le responsable du sport nous a montré son projet de planning afin de mieux gérer ses mouvements.

Nous avons abordé le **sujet de la promenade**. Une modification des horaires a été demandée. Il a été proposé de mettre des projecteurs afin d'avoir une meilleure visibilité sur les cours. De plus, des casquettes de caméra ont été demandées. Le nettoyage ou le changement de la vitre donnant sur la cour du bâtiment 2 a été évoqué avec Sodexo. Un bras articulé pour le moniteur de caméra et un ordinateur pour faire des observations ont également été demandé.

Au sujet de la charte des temps, aucune validation n'a été faite. Les modifications souhaitées par notre organisation syndicale n'ont pas été apportées. Le service OMAP souhaite que la DI gère la charte car ils ne veulent plus s'en occuper. Notre Direction nous donne jusqu'au 30 septembre pour faire remonter au service les modifications à apporter à la charte.

Nous restons à votre disposition pour plus d'informations ou si vous avez des idées à faire remonter.

Le mardi 15 Septembre 2020, les représentants C.T.S.